

Les enfants dans les mines et les carrières

Des enfants sont encore employés dans les petites mines de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

F. Molerès



Ils travaillent dans des carrières, des mines à ciel ouvert ou des petites mines souterraines, dans des conditions qui comptent parmi les plus dangereuses, tous secteurs confondus.

Bien que les enfants soient relativement peu nombreux à être employés dans les mines et les carrières, la fréquence des accidents et des maladies est élevée. Les enquêtes du BIT montrent que les mines et les carrières constituent un des secteurs les plus dangereux pour les enfants qui travaillent.

Dans les petites mines, la durée de la journée de travail est rarement limitée. Lorsqu'ils existent, les règlements relatifs à la sécurité et à la santé des travailleurs ne sont presque jamais appliqués. Il arrive que les enfants travaillent jusqu'à douze heures par jour avec une seule interruption de 30 à 60 minutes, sans équipement ni vêtements de protection, et sans aucune formation en matière de protection. Les puits profonds et mal renforcés, la ventilation déficiente, le bruit excessif, les fortes vibrations des machines, la chaleur ou le froid intenses, les taux élevés d'humidité, les mauvaises postures de travail et la nature extrêmement pénible de celui-ci mettent en danger la santé et le développement des enfants qui travaillent dans les mines. Les accidents mortels dus aux explosions ou aux éboulements ne sont pas rares, et les enfants sont constamment confrontés au risque de maladies respiratoires, d'inhalation de poussières ou d'empoisonnement gazeux. Dans bien des cas, il n'y a ni installation de premiers soins ni poste médical à proximité. Les travailleurs n'ont accès à aucun programme de

réadaptation ou de sécurité sociale, ni à l'enseignement obligatoire ou à la formation professionnelle.

En Afrique, par exemple, des enfants de huit ou neuf ans à peine descendent à 30 mètres sous terre et passent sept à huit heures par jour à creuser dans d'étroites galeries sans aération, mal éclairées et exposées à de fréquents éboulements. Dans les mines de pierres précieuses de Mererani, en République-Unie de Tanzanie, des garçons se cachent souvent, pendant les explosions déclenchées dans les mines, dans des tunnels profondément enfouis sous terre pour avoir plus de chance d'être les premiers à trouver les pierres ainsi dégagées. Les primes versées pour ces découvertes sont pour eux le seul espoir de rémunération. Les risques ainsi encourus sont tels que nombre d'entre eux sont grièvement blessés ou perdent la vie.

L'action contre le travail des enfants dans les mines d'or au Pérou

La petite exploitation aurifère faisant appel à des enfants en grand nombre est courante dans les provinces d'Arequipa de d'Ayacucho, dans les Andes péruviennes. Ces mines se situent dans des zones reculées, sont dépourvues des commodités de base telles que l'électricité, l'eau potable et une infrastructure d'assainissement suffisante. Les



enfants (de 6 ans, parfois) y travaillent de nombreuses heures dans des conditions extrêmement précaires, sans aucune protection contre les blessures et les maladies. Les accidents sont chose courante, et les enfants sont atteints d'affections respiratoires. Seul un petit nombre d'enfants qui travaillent dans les mines fréquente l'école.

Depuis 1998, le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) exécute deux projets d'appui direct dans les corons de Mollehuaca et de Santa Filomena. Ils visent les 1 000 enfants de ces communautés qui travaillent dans le secteur de l'exploitation minière. Les enfants sont employés pour l'extraction, le broyage, le traitement et le tri des minerais. Par sa nature, ce travail présente des risques sérieux pour la santé, la sécurité et le bien-être des enfants, en particulier ceux exposés au mercure utilisé pour l'extraction de l'or, qui entraîne un risque d'empoisonnement aigu.

Les projets de l'IPEC, mis au point en étroite collaboration avec ses organisations partenaires et les deux communautés, visent à soustraire les enfants à ce type de travail dangereux. Grâce à l'implication active des organisations communautaires, des enseignants et des bénéficiaires eux-mêmes, ces projets assurent aux enfants des services éducatifs, sanitaires et autres services d'appui. Ils prennent tous deux en charge les droits

d'inscription scolaires, les uniformes, les manuels scolaires et les autres documents pédagogiques ainsi que la formation des enseignants. Les services de santé ont été améliorés et les parents des enfants qui travaillent ont reçu une formation à la recherche et à l'exercice d'activités alternatives génératrice de revenus. A Mollehuaca, il s'agit de la fabrication de textiles et de produits artisanaux, tandis qu'à Santa Filomena une boulangerie et un atelier de fabrication de pâtes ont été créés. En même temps, des efforts sont déployés en vue d'améliorer la productivité des activités minières dans les communautés, afin de garantir aux familles de meilleurs revenus.

L'approche à la fois diversifiée et intégrée des projets a suscité, de la part des collectivités, une volonté croissante d'abolir le travail des enfants dans le secteur de l'extraction ainsi que la possibilité de concrétiser cet objectif.

Soustraire les enfants au travail dans les mines en République-Unie de Tanzanie

La scène est courante: des enfants de 12 à 14 ans, pieds nus, mal nourris et physiquement affaiblis, manient sous un soleil de plomb de gros marteaux pour briser dans les carrières des roches dures comme le granit. Ils sont jusqu'à 6.000 à peiner dans les mines ou les carrières du pays, seuls ou avec leur mère, pour produire des tas de gravier qui, par la suite, seront vendus à des entreprises de construction. Leur unique préoccupation est la survie au quotidien et ils n'ont d'autre choix que d'accepter les dangers extrêmes, les tâches dégradantes et le salaire de famine que ce travail implique.

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le travail des enfants, l'IPEC a commencé à soustraire les enfants à ce type d'activité à haut risque qu'est le travail dans les mines. Des mesures mises en œuvre en leur faveur par plusieurs ONG avec le soutien de l'IPEC ont été couronnées de succès. Il s'agissait notamment de programmes de proximité, destinés à identifier les besoins individuels de ces enfants, à les retirer de leurs lieux de travail et à trouver pour eux des solutions alternatives. Promouvoir le dialogue avec ces enfants dans le cadre d'une approche participative a constitué une étape essentielle dans la prise de conscience de leurs droits à l'éducation et à la santé et les a conduits à prendre suffisamment confiance en eux-mêmes pour réclamer une amélioration de leur milieu de travail et des conditions financières de celui-ci.

Grâce à l'aide des ONG, bon nombre d'enfants occupés dans les carrières ont pu rejoindre leur famille. Les services visant à réunir les familles ont connu un large succès, en grande partie grâce à la collaboration étroite avec les bureaux régionaux et de district du département de l'assistance sociale.